

Depuis 1761...
« Une passion connaître, une ambition transmettre »



Protecteur :
le Président de la République

Président d'honneur :
le ministre de l'Agriculture et de la souveraineté alimentaire

18, rue de Bellechasse – 75007 Paris
Métro : Solférino
www.academie-agriculture.fr



La vocation de l'Académie

Créée en 1761, l'Académie d'agriculture de France a vocation à éclairer les pouvoirs publics, à engager le dialogue avec les jeunes, le monde agricole, la société sur toutes les questions relatives à l'agriculture, l'alimentation et l'environnement.

Les préoccupations de la société en termes d'alimentation et de santé, de partage des ressources, de biodiversité et qualité des paysages, de bien-être animal... génèrent de nouvelles attentes. L'agriculture, la sylviculture et les industries de transformation doivent y répondre tout en relevant les défis du renouvellement

des approches sur l'ensemble du système agri-alimentaire et de la transition écologique.

L'accélération des connaissances scientifiques et des avancées technologiques suscite des interrogations croissantes au sein de la société. Il faut sans cesse les expliciter, les mettre en débat avec la société. Elles sont indispensables pour assurer la sécurité alimentaire, permettre aux agriculteurs, aux industriels de l'agroalimentaire et aux sylviculteurs de continuer à proposer des produits de qualité et assurer leur juste rémunération, préserver et gérer les écosystèmes ruraux et urbains. La transition écologique, l'adaptation au changement climatique et la reconquête de la biodiversité, supposent des transformations profondes de nos modèles de production, de transformation et de consommation qui sont d'ores et déjà à l'œuvre

L'Académie a développé un projet stratégique pour les années 2019-2024 et s'est engagée dans une réflexion pour les années 2025 à 2030. Il couvre les défis suivants :

- **Traiter des thèmes en phase avec les besoins de la société, les anticiper, développer une stratégie de la demande et donc de l'écoute. 4 thèmes sont identifiés : « Sciences et société » ; « Changement climatique » ; « Nouvelles approches agroécologiques » ; « Evolutions alimentaires ». L'année 2024 se focalise sur la transformation des systèmes alimentaires (Afrique et Europe)**
- **Assurer la transversalité des productions de l'Académie. Les groupes de travail interdisciplinaire, forte d'une diversité d'expériences professionnelles, d'une déontologie appropriée s'appuient sur le dialogue, et Assurer la valorisation des productions, notamment par des moyens accessibles au plus grand nombre (site internet, chaîne YouTube).**
- **Poursuivre l'ouverture à des partenaires et à l'international, en s'appuyant sur la diversité des compétences de ses membres, leur indépendance, leur liberté de réflexion et leur capacité de veille sur le long terme.**
- **Assurer la pérennité financière et patrimoniale de l'Académie, pour demeurer une instance indépendante, et parvenir à réunir les ressources nécessaires à bon son fonctionnement.**

Chantal Gascuel

**Chantal Gascuel
Secrétaire perpétuelle
de l'Académie d'agriculture de France**

Une instance de débats et de réflexion

Missions



Établissement reconnu d'utilité publique, l'Académie a pour mission de contribuer, dans les domaines scientifique, technique, économique, juridique, social et culturel à **l'évolution de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement**. Elle étudie sous leurs aspects nationaux, européens et internationaux :

- ◆ La **production, la transformation, la consommation et l'utilisation** des produits issus de l'agriculture, de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture,
- ◆ Les **évolutions sociales, économiques et culturelles** dans les domaines de l'agriculture de l'élevage, de la forêt, de la pêche et de l'aquaculture, dans les domaines de l'alimentation, et l'environnement
- ◆ La **gestion des ressources naturelles et des territoires ruraux**, afin d'améliorer l'environnement, la gestion des sols et des eaux, de restaurer la biodiversité, en relation avec la santé et qualité de vie de la population,
- ◆ L'adaptation à de **nouvelles technologies de communication**,
- ◆ Les **rapports avec la société, et entre ruraux et citadins**, la **prise en compte du changement climatique**.

Actions

L'Académie :

- ◆ **Formule des avis** sur toutes les questions relevant de sa compétence, notamment sur celles dont elle est saisie par le gouvernement ;
- ◆ **Organise des séances hebdomadaires, des débats et des colloques publics**, dont des séances **communes** avec d'autres académies ;
- ◆ **Récompense** par des prix, bourses et médailles les auteurs de travaux qui contribuent à l'avancement des sciences, des techniques et des connaissances, relatives à l'agriculture, à l'alimentation, à la filière bois et à l'environnement,
- ◆ **Assure des liaisons** avec des institutions françaises et étrangères sur des problématiques communes en Europe et avec les pays d'Afrique principalement,
- ◆ **Contribue à l'étude de l'histoire de l'agriculture** et du monde rural, en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA).

Programme de travail Le programme pour 2024 est centré autour de cinq thématiques adoptées en 2023, dont un thème spécifique pour l'année.

- **2024 : Transformation des systèmes alimentaires (Afrique et Europe)**
- **Sciences et société**
- **Changement climatique**
- **Nouvelles approches agroécologiques**
- **Évolutions alimentaires**

Une pluralité de parcours, de compétences

L'Académie est composée de 120 membres titulaires, 180 membres correspondants, 60 membres et 60 correspondants associés originaires d'une cinquantaine de pays. Elle réunit des membres d'une grande diversité de compétences et d'origine professionnelle et géographique. Tous sont élus en raison d'un parcours exceptionnel. Par ailleurs, l'Académie comprend des membres devenus émérites ou honoraires, après avoir atteint l'âge de 75 ans. Cela explique la richesse et la qualité des réflexions menées par l'Académie, s'assurant que tous les points de vue sont représentés dans ses groupes de travail pour en garantir l'impartialité.



Le recrutement de l'Académie porte désormais attention à la diversité dans toutes ses dimensions, dont la parité : ainsi en 2024, 11 femmes et 11 hommes sont devenus membres correspondants. Le Bureau, qui compte sept membres, dont la Présidente et la Secrétaire perpétuelle, est majoritairement féminin cette année.

L'ensemble des membres se répartit en dix sections thématiques :

- *Productions végétales (section 1)*
- *Forêts et filière bois (section 2)*
- *Élevage (section 3)*
- *Sciences humaines et sociales (section 4)*
- *Milieus & êtres vivants (section 5)*
- *Sciences de la vie (section 6)*
- *Environnement et territoires (section 7)*
- *Alimentation humaine (section 8)*
- *Agrofournitures (section 9)*
- *Économie et politique (section 10)*

L'Académie prend en compte les préoccupations de la société dans de nombreux domaines, étudiés par des groupes de travail transversaux qui associent membres de l'Académie, experts et personnalités extérieures. Parmi les thèmes d'échanges croisés et des débats citons :

- La constitution de retenues d'eau de substitution : pourquoi, comment ?
- Agriculture, productivité et biodiversité ?
- Agriculture et pesticides : en réduire l'usage et l'impact, est-ce possible et comment ?

Des relations internationales

L'Académie d'agriculture de France développe des échanges internationaux, plus particulièrement avec les académies européennes d'agriculture au sein de l'**Union européenne des académies d'agriculture** (UEAA : <http://ueaa.info/>), et participe au **Groupe interacadémique pour le développement** (GID : <http://g-i-d.org/>), réseau d'académies du pourtour méditerranéen et de l'Afrique de l'Ouest.

Des modes de communication active

La communication de l'Académie prend ainsi différentes formes.



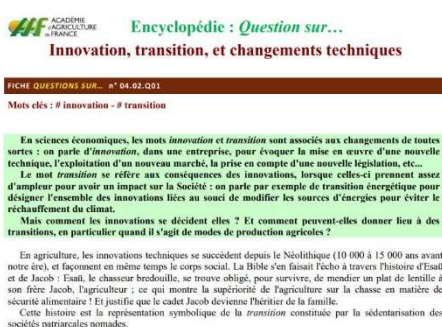
Les **séances publiques ouvertes au public** et gratuites se tiennent **chaque mercredi après-midi**, au siège de l'Académie. Les communications présentées par des académiciens et des personnalités invitées et les débats sont diffusés en direct et en différé sur la chaîne **YouTube de la Compagnie**.

Le programme complet des séances et colloques est en ligne sur notre site :

<https://www.academie-agriculture.fr/actualites/academie/agenda>

Le **site Internet www.academie-agriculture.fr** donne accès :

- A l'intégralité des séances et colloques qui sont enregistrées et diffusées sur la **chaîne YouTube**, et à leur compte rendu. Ces séances font également l'objet de messages sur les réseaux sociaux ;
- Aux contributions des académiciens sous forme de : **rapports** de groupes de travail, **avis** adoptés formellement par l'assemblée plénière, **notes académiques** ou **points de vue d'académiciens** circonstanciés, « **Mensuel** » électronique ;
- A l'**Encyclopédie** et ses près de 600 fiches détaillées sur plantes, animaux, techniques...



L'Académie d'agriculture de France contribue ainsi à nourrir les débats de société sur l'agriculture, l'alimentation et l'environnement. Elle s'emploie à établir des passerelles entre les scientifiques, les décideurs et les citoyens sur le plan tant national qu'international.

L'Académie organise également des rencontres et des visites auprès d'entreprises et d'organismes en relation avec son programme de travail.

Des bourses, prix, médailles

L'Académie décerne :

- Des **médailles d'or**, de **vermeil** et d'**argent** qui récompensent les meilleurs travaux et réalisations dans les domaines de compétence de l'Académie,
- Des **bourses Crédit Agricole d'Ile de France mécénat** destinées à aider de jeunes chercheurs à poursuivre leur thèse de doctorat dans le secteur agronomique, en lien avec l'Ile de France.

- Des **prix spéciaux** distribués par les fondations Limagrain, Xavier Bernard, Clément Jacquot, et Pierre Dellenbach,
- Des **récompenses** aux meilleurs mémoires de fin d'études des élèves-ingénieurs, financées par la fondation Xavier Bernard,
- Le **trophée Jean-Paul Lanly**, pour la valorisation du bois français,
- Le **Prix de l'information scientifique**, lancé en 2017, pour récompenser la meilleure production journalistique dans les domaines de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.



Une gouvernance

Les organes de gouvernance de l'Académie comprennent :

- La **Commission académique**, compétente en termes d'orientations générales et d'organisation,
- La **Commission des programmes**, en charge de la définition des thèmes de réflexion, de séances publiques, de colloque et de visites dans les territoires,
- La **Commission des finances**, en charge des questions budgétaires et de la gestion des biens de l'Académie,
- Le **Bureau**, organe exécutif de l'Académie, prépare puis met en œuvre les décisions des différentes commissions. Il est composé de la Secrétaire perpétuelle, du Trésorier perpétuel, de membres élus pour une année : la Présidente, le Vice-président, le Vice-secrétaire, le Vice-trésorier, et du président de l'année précédente.



Composition du Bureau en 2024 de gauche à droite :
Patrice Robichon, Trésorier perpétuel ;
Chantal Gascuel, Secrétaire perpétuelle ;
Chantal Chomel, Vice-secrétaire ;
Michel Dron, Vice-président ;
Marion Guillou, Présidente
Michel Hermeline, Vice-trésorier ;
Marie-Françoise Chevallier-Le Guyader, présidente 2023
absente.

Une longue et riche histoire



Arrêt de création de l'Académie d'agriculture

L'Académie d'agriculture de France descend en ligne directe de la **Société d'Agriculture de la Généralité de Paris**, fondée en 1761 par Louis XV. Les personnalités les plus éminentes en seront membres (Buffon, Lavoisier, Parmentier, Pasteur, Thomas Jefferson, Liebig...).

Depuis cette époque, l'Académie a élargi son champ d'activité, de l'agriculture (culture, élevage, pisciculture, forêts...) jusqu'aux questions d'alimentation, d'environnement pour répondre au défi de la transition écologique, devenue aujourd'hui prioritaire face au changement climatique et à la perte de biodiversité. Ainsi, le triptyque « **Agriculture, Alimentation, Environnement** », envisagé dans ses rapports avec la société et les territoires, a été ajouté à l'appellation de base "Académie d'agriculture de

France" pour mieux s'attacher aux préoccupations actuelles de la société.

Depuis quelques années, l'Académie d'agriculture de France a renforcé son ouverture et développé des dialogues intergénérationnels d'où l'adoption de sa devise :

« **Une passion : connaître, une ambition : transmettre** ».

Des archives historiques remarquables

L'Académie apporte sa contribution à l'histoire de l'agriculture et du monde rural en relation avec l'Association pour l'étude de l'histoire de l'agriculture (AEHA) qu'elle héberge dans ses murs. Sa riche bibliothèque de plus de 35 000 titres et son fonds documentaire, en partie numérisé, sont consultables sur place sur le site internet de l'Académie et sur le site Gallica de la Bibliothèque nationale de France (<http://gallica.bnf.fr/>). Elle contribue ainsi à la mémoire de l'agriculture et du monde rural.

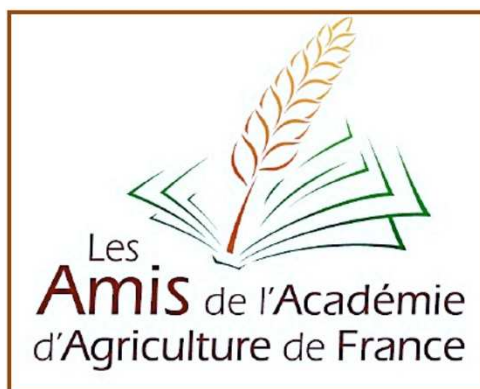
L'ouvrage : « **Les raisins de Pierre-Joseph Redouté... Des aquarelles pour l'avenir de la vigne** », présente une longue aventure. Détenues au sein de l'Académie d'agriculture de France, les 83 aquarelles sur vélin représentent une petite partie des 570 cépages collectés et installés au Jardin du Luxembourg par **Jean-Antoine Chaptal**, ministre de l'Intérieur de Bonaparte. Il souhaitait que la qualité des vignobles et celle du vin permettent à la France de prendre une place de choix dans la richesse de la Nation. Ces vélin sont aujourd'hui diffusés avec l'ouvrage et sillonnent la France lors d'expositions.

Des soutiens et des partenariats

Ministères, fondations et grands organismes

Certaines de ces entités participent au financement de l'Académie à travers des contributions financières destinées au fonctionnement de l'institution, à la remise de prix et de distinctions et à la mise en valeur de son patrimoine.

Association des Amis de l'Académie d'agriculture de France



L'**Association des Amis de l'Académie d'agriculture de France (4AF)** est une *association loi 1901 reconnue d'intérêt général* qui a pour mission de favoriser les relations entre l'Académie et les acteurs du monde socio-économique (entreprises, organisations professionnelles, instituts et centres techniques, personnes physiques,...) qui souhaitent valoriser le travail des académiciens et communiquer plus largement sur l'importance sociale, économique et environnementale de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et des territoires.

À ce titre, les partenaires de l'4AF peuvent :

- Proposer des thèmes de réflexion qui leur paraissent importants dans le cadre de l'exercice de leurs activités,
- Bénéficier d'une expertise collective impartiale et indépendante utile pour éclairer les décideurs socio-économiques et les décideurs publics,
- Participer à des débats ou des séances de travail sur des sujets qui les motivent.

Pour adhérer à l'4AF

Association des amis de l'Académie d'agriculture de France (4AF)

18, rue de Bellechasse - 75007 – Paris

Location de salles

L'Académie d'agriculture dispose de plusieurs salles équipées pour la visioconférence, dont une grande de 100 places, disponibles à la location pour des séminaires, rencontres et manifestations. (**contact : Easy Réunion - 01 79 72 33 03 - www.espacebellechasse.com**)

Dons, donations et legs

L'Académie d'agriculture est un **établissement d'utilité publique à caractère scientifique et éducatif**, et à ce titre est éligible des dispositions :

- De l'article 200 du Code général des impôts, permettant des réductions de l'impôt sur le revenu en cas de dons et donations ; concrètement, pour un particulier, un **don est déductible à hauteur de 66%** de son impôt annuel
- De l'article 795 qui "**exonère des droits de mutation à titre gratuit, les dons et legs consentis**".






qui lui permettent d'accepter, sans payer de droit de mutation, une donation du vivant d'un particulier ou un legs à son décès. (**contact : tresorier-perpetuel@academie-agriculture.fr**)

Nous contacter, nous suivre

Mél : contact@academie-agriculture.fr

Tél. : (33) 01 47 05 10 37

www.academie-agriculture.fr et pages Académie sur les réseaux sociaux :

-  Académie d'Agriculture de France
-  @AcademieAgri
-  Académie d'Agriculture de France
-  Academie Agriculture de France
-  [academieagriculturefrance](https://www.instagram.com/academieagriculturefrance)

Depuis 1761...

« Une passion connaître, une ambition transmettre »

 **ÉCOUTER**

**Les préoccupations sociétales
Les sciences en construction**

 **DEBATTRE**

**Sur les transitions :
Agriculture, Alimentation, Climat,
Nutrition, Biodiversité, Territoire**

 **ÉCLAIRER et DIFFUSER**

**Les enjeux
Les pistes d'actions**



www.academie-agriculture.fr